



LE JOURNAL DU STRESS HYDRIQUE DES CÔTES DU RHÔNE

2019

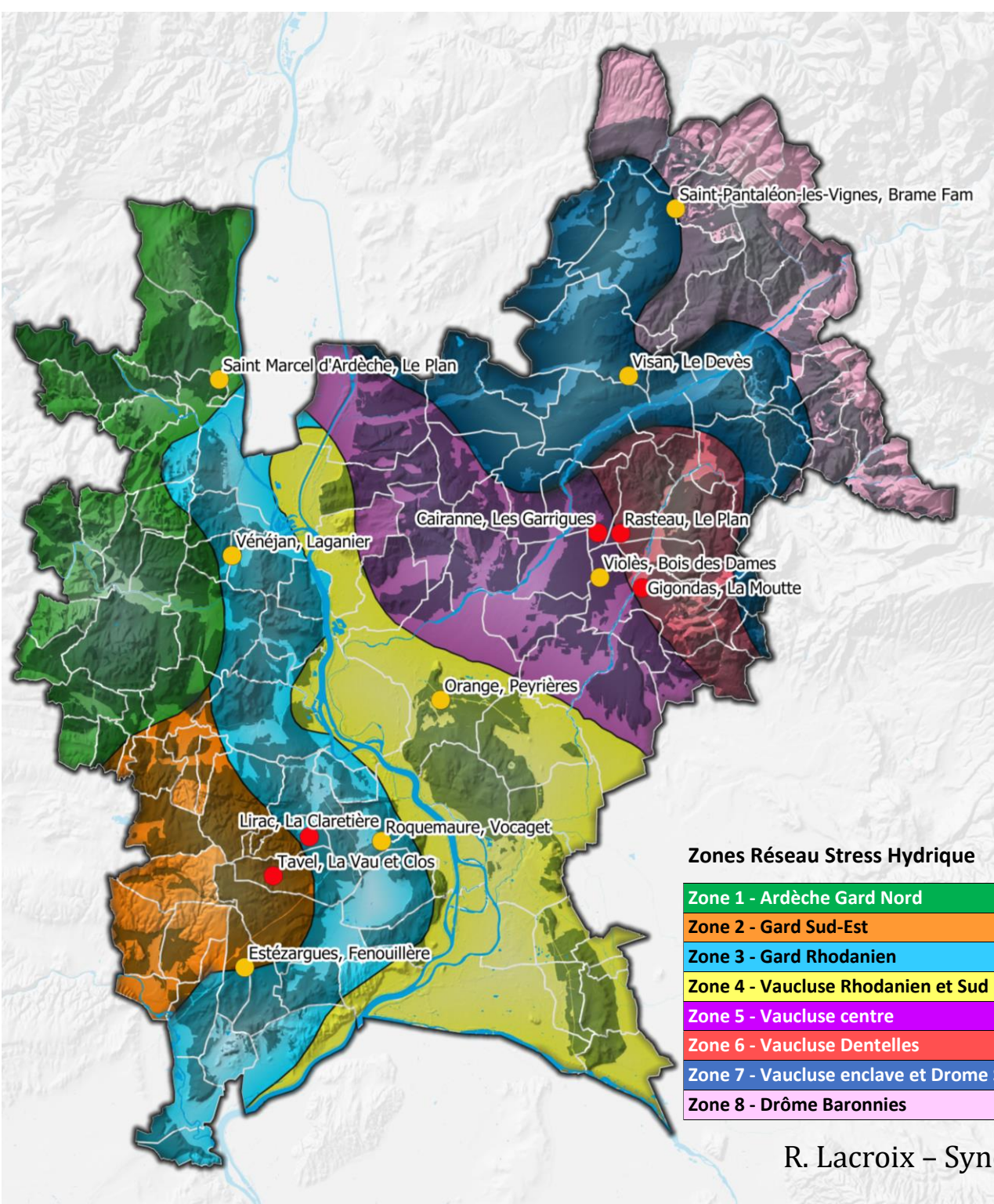
Numéro 5 – 15 juillet 2019

Les zones climatiques des Côtes du Rhône

D'après des données climatiques des 40 dernières années l'aire des Côtes du Rhône méridionales a été découpée en 8 zones, selon leurs températures et pluviométries moyennes entre avril et juillet.

Au sein de chaque zone une parcelle « sentinelle » a été sélectionnée en appellation Côtes du Rhône ou Côtes du Rhône Villages.


Une parcelle sentinelle a également été retenue au sein des aires d'appellation des Crus des Côtes du Rhône suivants : Cairanne, Gigondas, Lirac, Rasteau, Tavel.



Le référentiel stress hydrique et ses parcelles sentinelles

L'objectif de ce référentiel de parcelles sentinelles est de pouvoir permettre l'irrigation des vignes AOC avant les signes de souffrance (défoliations, flétrissements), qui sont nuisibles à la qualité.

Les conditions pédoclimatiques de ces parcelles font qu'elles sont plus sensibles au stress hydrique que les autres. Elles montrent en général des premiers signes de stress hydrique en avance par rapport au reste du vignoble.

Suivre l'installation du stress hydrique sur ces parcelles permet d'anticiper l'apparition des premiers symptômes de stress hydrique sur le reste du vignoble des Côtes du Rhône. Ce suivi est principalement réalisé avec la **méthode des apex**. 

Pour chaque parcelle sentinelle, un **bilan hydrique viticole** est simulé (IFV)  en fonction des données météo locales.

Côtes du Rhône et Villages

Zone 1 – Ardèche Gard Nord

Zone 2 – Gard Sud-Est

Zone 3 – Gard Rhodanien (Nord)

Zone 3 – Gard Rhodanien (Sud)

Zone 4 – Vaucluse Rhodanien

Zone 5 – Vaucluse Centre

Zone 6 – Vaucluse Dentelles

Zone 7 – Vaucluse Enclave et Drome Sud

Zone 8 – Drôme Baronnie

Crus

LIRAC

TAVEL

CAIRANNE

RASTEAU

GIGONDAS

Cliquez pour
consulter chaque
parcelle.

BILAN TOUTES PARCELLES

Zone 1 : Ardèche – Gard Nord

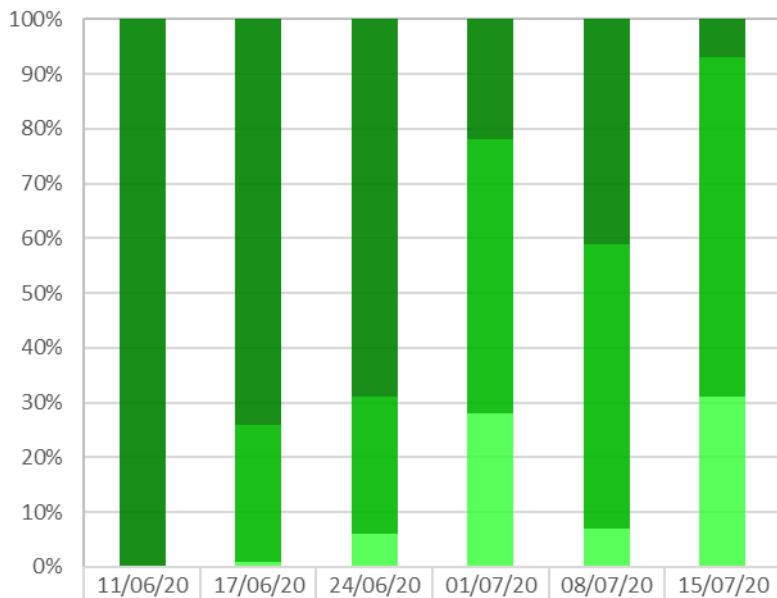
Parcelle sentinelle de Saint-Marcel d'Ardèche (Le Plan)

Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex

Au 15 juillet, il reste peu d'apex en croissance. Ce taux reste supérieur au seuil de 5% : la vigne est en contrainte hydrique modérée, elle n'est pas encore entrée en contrainte forte,



	11/06/2019	17/06/2019	24/06/2019	01/07/2019	08/07/2019	15/07/2019
%Apex pleine croissance	100	74	69	22	41	7
%Apex croissance ralentie	0	25	25	50	52	62
%Apex croissance arrêtée	0	1	6	28	7	31

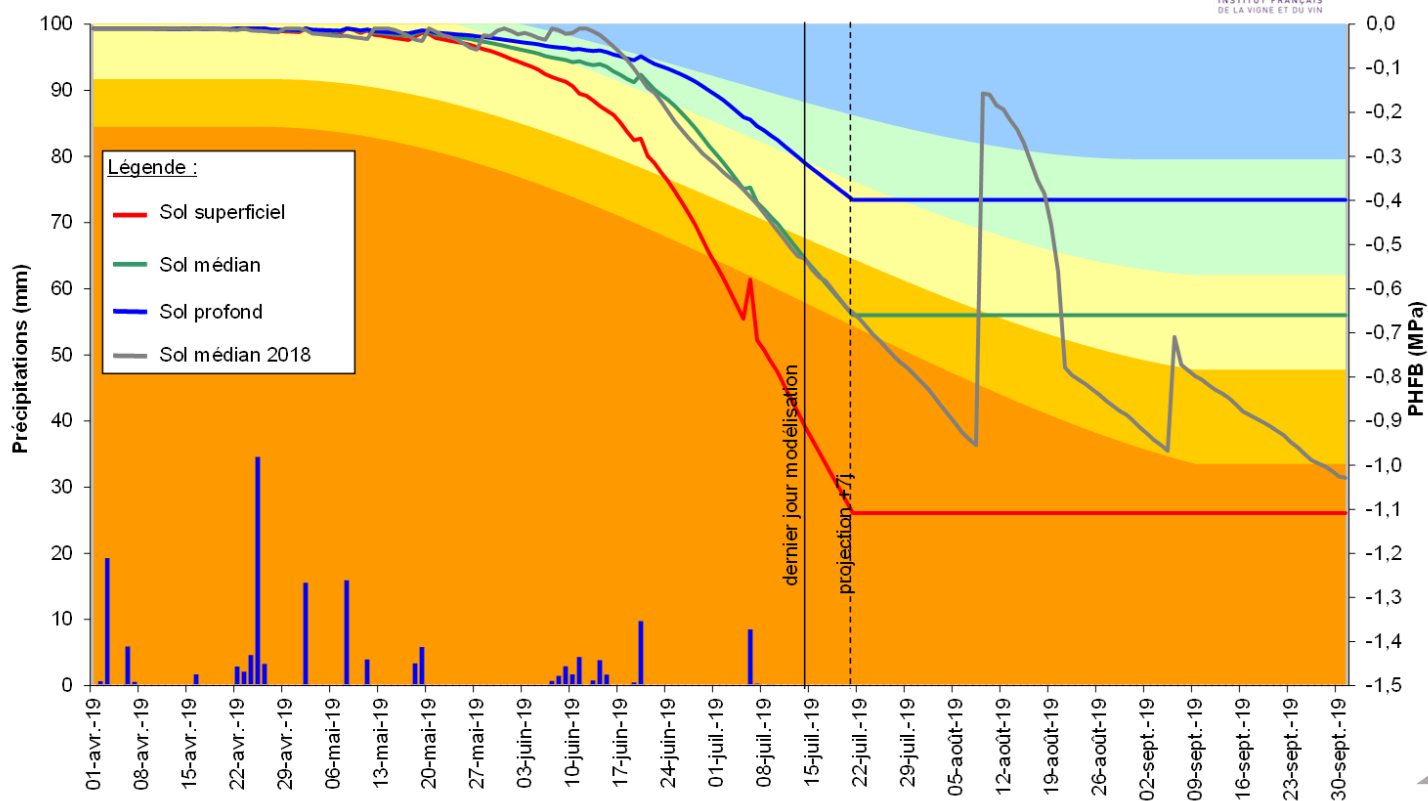
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : St-Marcel-d'Ardèche

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004



Zone 2 : Gard Sud-Est

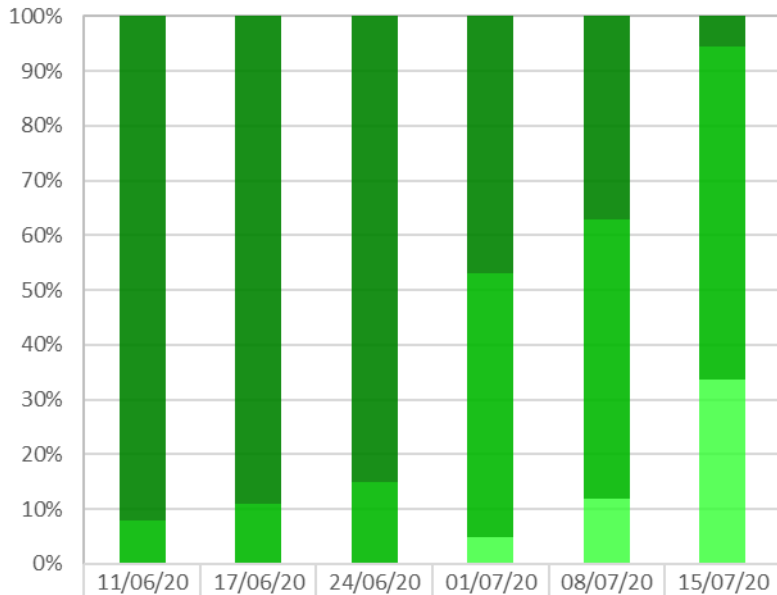
Parcelle sentinelle d'Estézargues (Fenouillère)

Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex

Au 15 juillet, il reste peu d'apex en croissance. Ce taux reste supérieur au seuil de 5% : la vigne est en contrainte hydrique modérée mais s'approche du seuil de contrainte forte.



	11/06/20	17/06/20	24/06/20	01/07/20	08/07/20	15/07/20
%Apex pleine croissance	92	89	85	47	37	6
%Apex croissance ralentie	8	11	15	48	51	61
%Apex croissance arrêtée	0	0	0	5	12	33,64485981

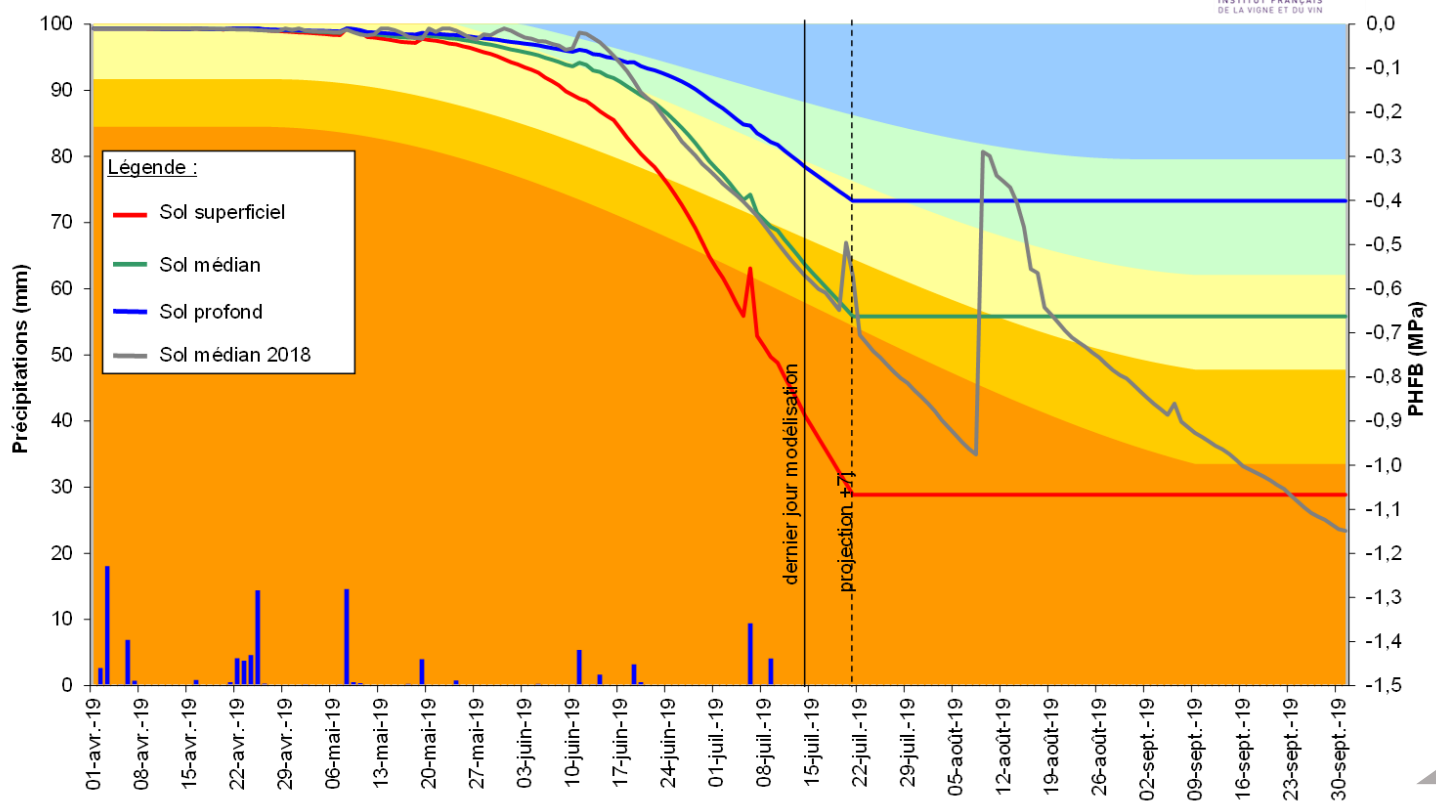
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : Estézargues

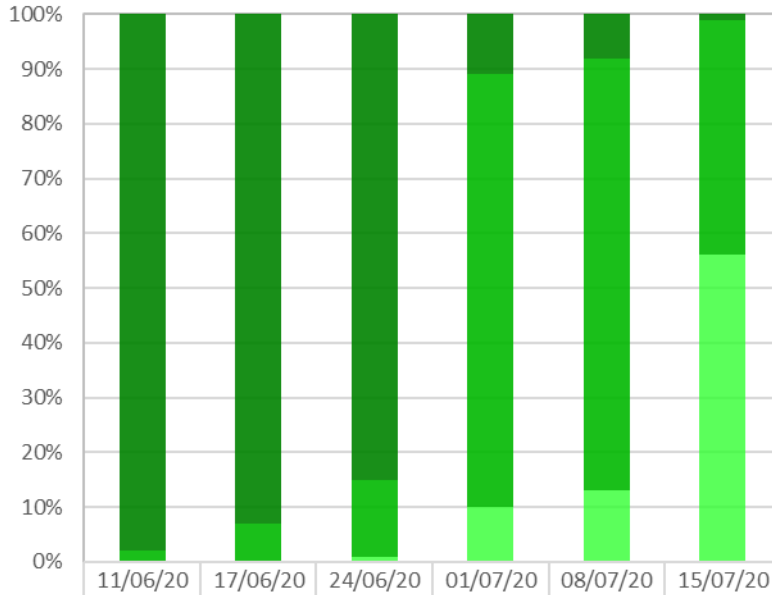
grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004



Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex



Au 15 juillet, plus de la moitié des apex sont en arrêt de croissance et il n'y a plus d'apex en croissance. La contrainte hydrique sur cette parcelle est passée de modérée à forte.

Les premiers signes de défoliation sont visibles sur les feuilles à la base des rameaux. Les grappes ont des baies beaucoup plus petites que la normale.

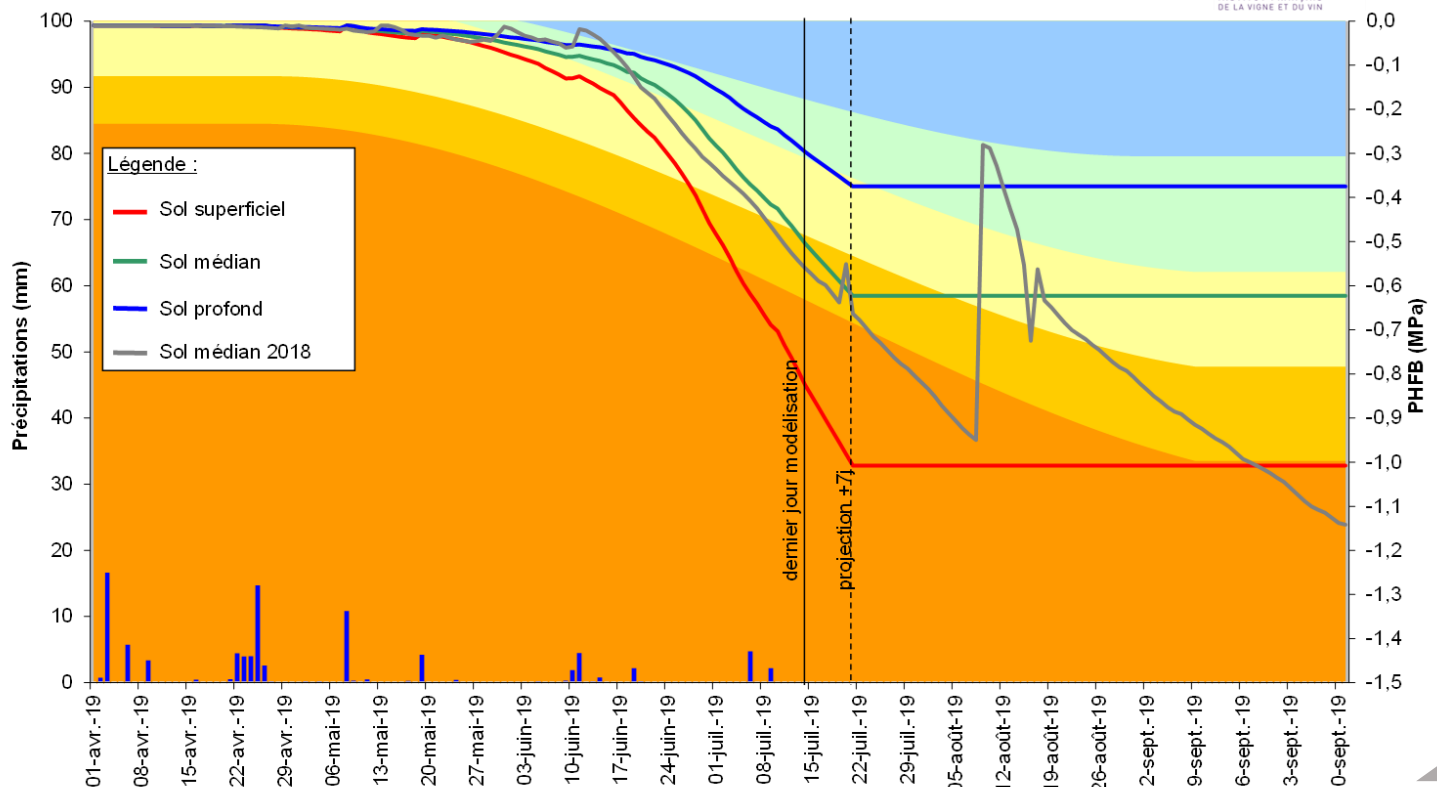
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : Tavel

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004



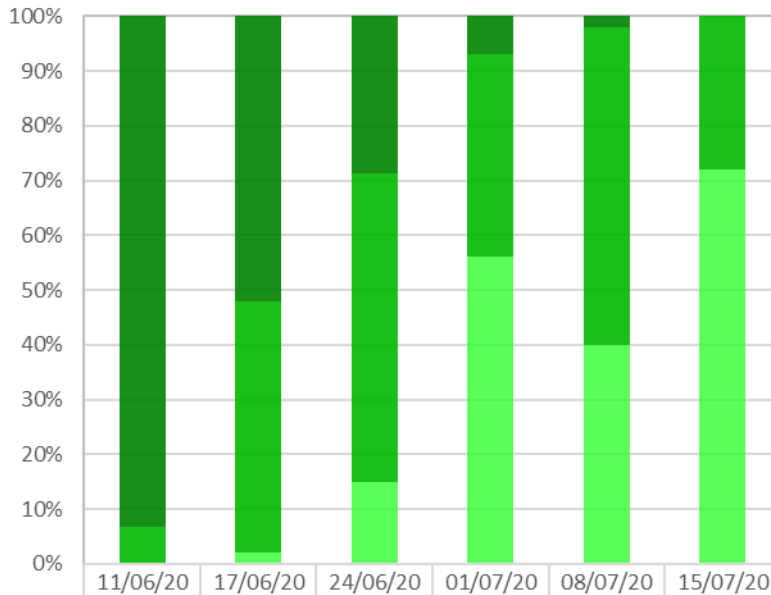
Zone 3 : Gard Rhodanien

Parcelle sentinelle de Vénéjan (Laganier)

Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex



Au 15 juillet, il ne reste plus d'apex en croissance active et presque les trois quarts des apex sont secs.

La parcelle est en contrainte forte, et pourrait passer en contrainte sévère (lorsque plus de 90% des apex seront secs).

Les grappes, au stade fermeture, ont des baies plus petites que la normale.

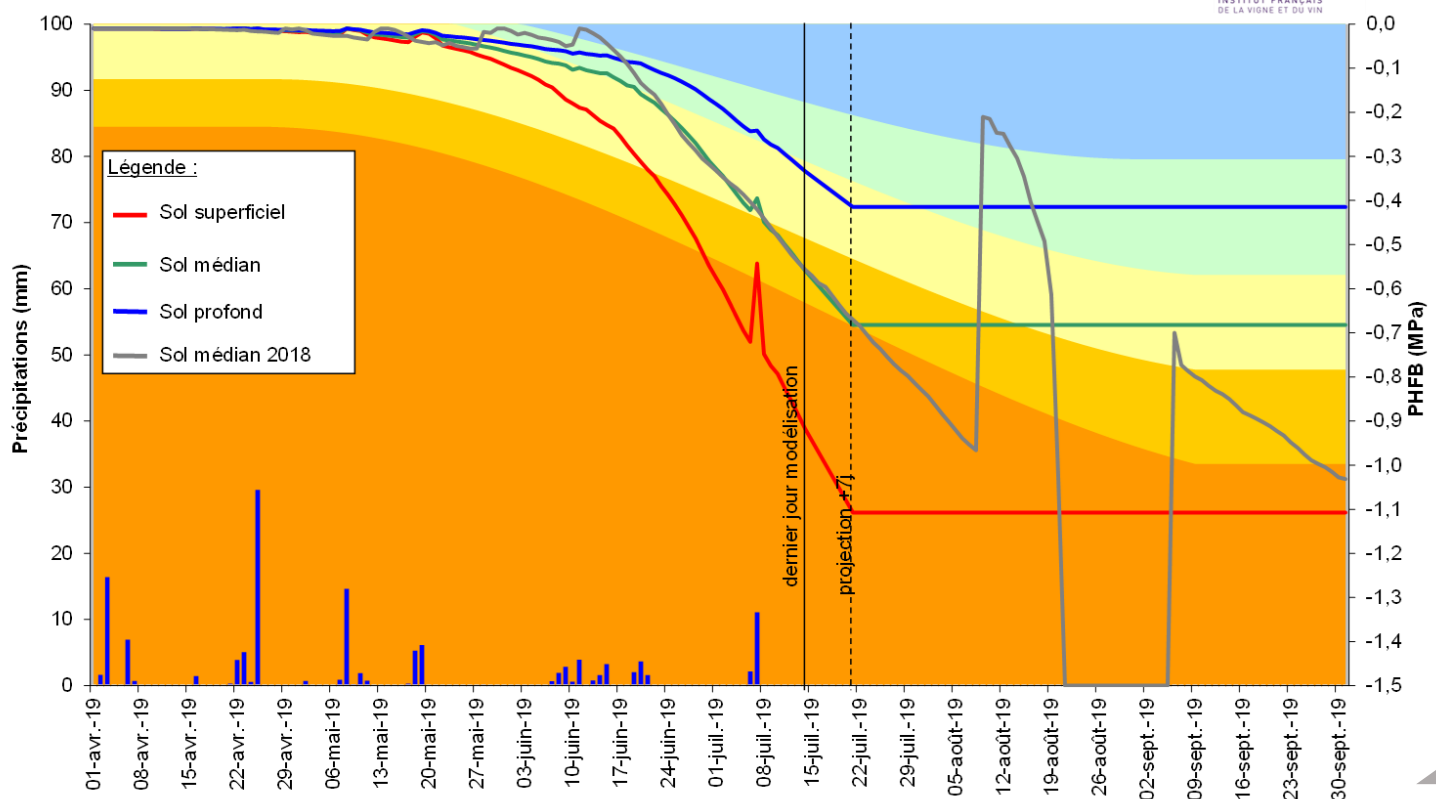
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : Vénéjan

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004



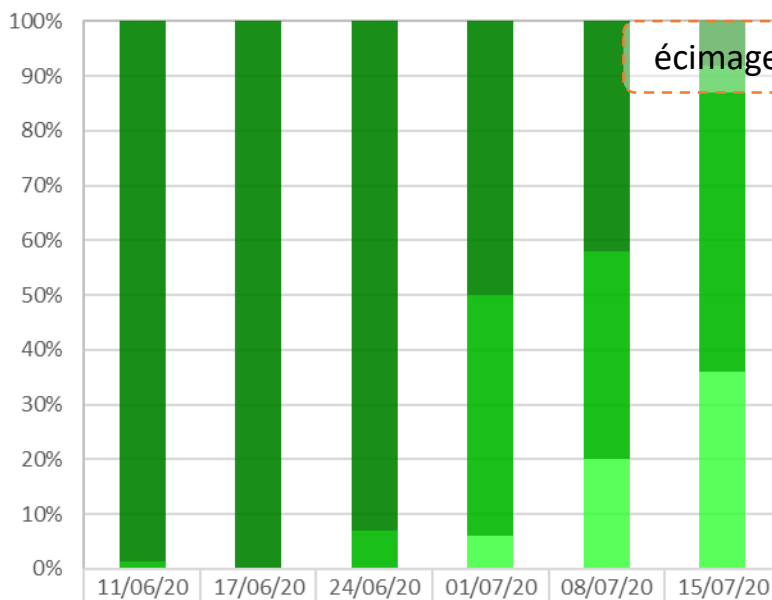
Zone 3 : Gard Rhodanien

Parcelle sentinelle de Roquemaure (Vocaget)

Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex



Au 15 juillet, la moitié des apex sont en croissance ralentie plus d'un tiers sont en croissance arrêtée. Un écimage a été réalisé sur cette parcelle la semaine dernière, on ne peut pas se prononcer sur la progression de l'état de stress par rapport à la notation du 8 juillet, où la contrainte hydrique était modérée.

	11/06/2019	17/06/2019	24/06/2019	01/07/2019	08/07/2019	15/07/2019
%Apex pleine croissance	99	100	93	50	42	8
%Apex croissance ralentie	1	0	7	44	38	56
%Apex croissance arrêtée	0	0	0	6	20	36

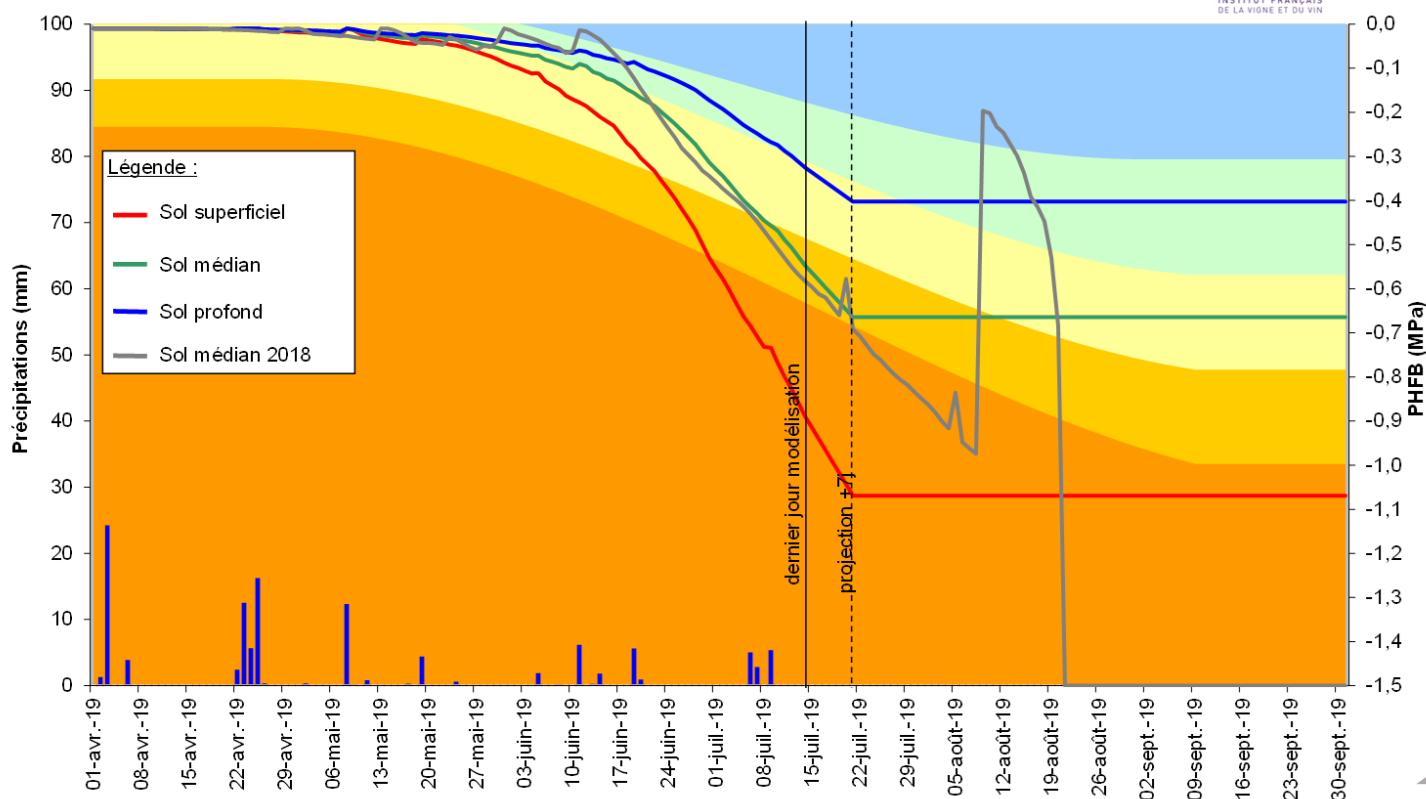
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : Roquemaure

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004



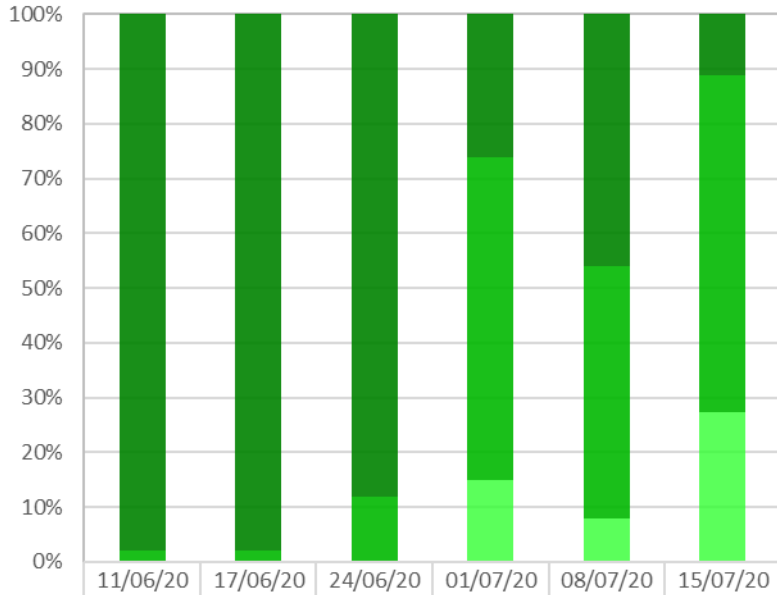
Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex

Au 15 juillet, plus de la moitié des apex sont en croissance mais il reste 11% d'apex en pleine croissance.

La contrainte hydrique est modérée sur cette parcelle.



	11/06/2019	17/06/2019	24/06/2019	01/07/2019	08/07/2019	15/07/2019
%Apex pleine croissance	98	98	88	26	46	11
%Apex croissance ralentie	2	2	12	59	46	62
%Apex croissance arrêtée	0	0	0	15	8	27

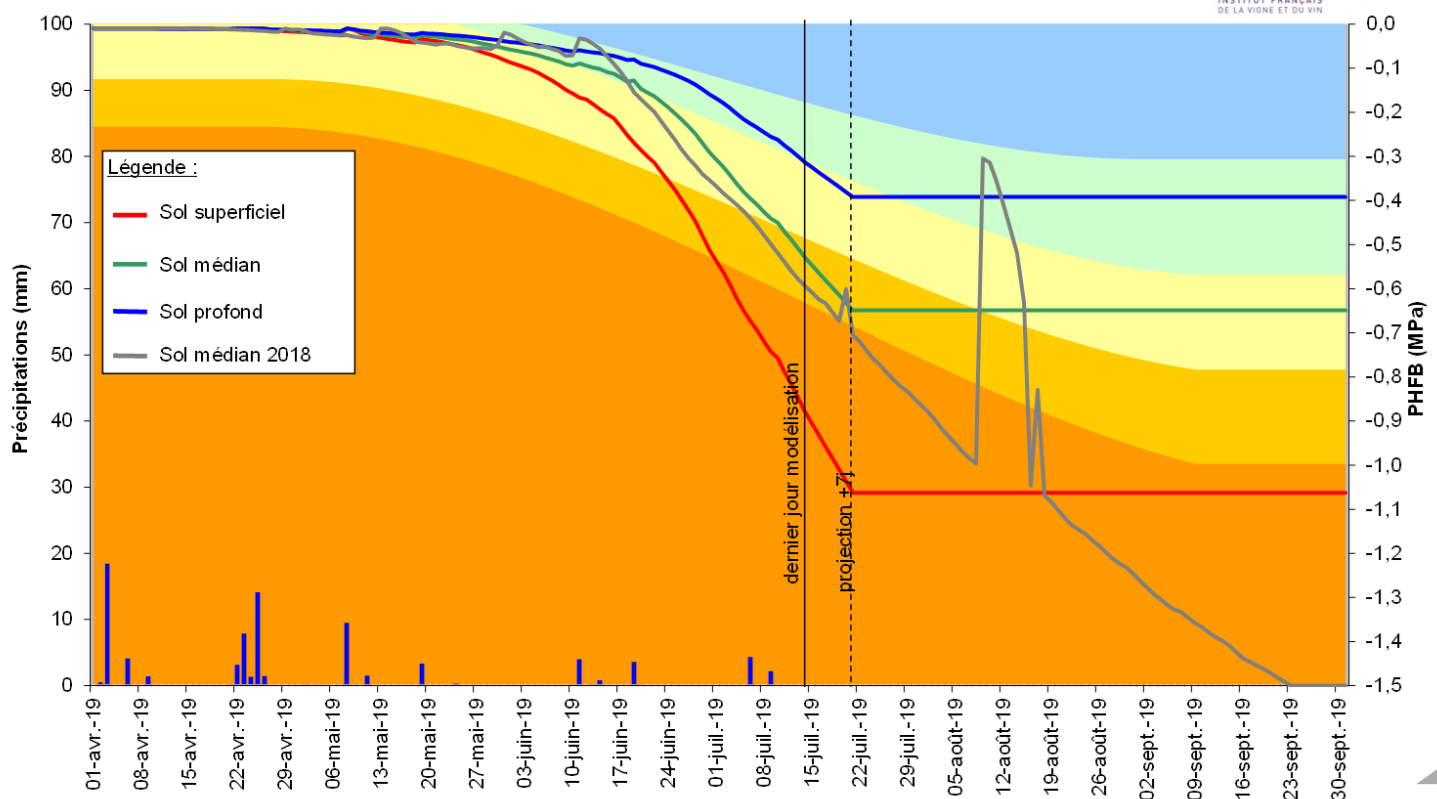
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : Lirac

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004



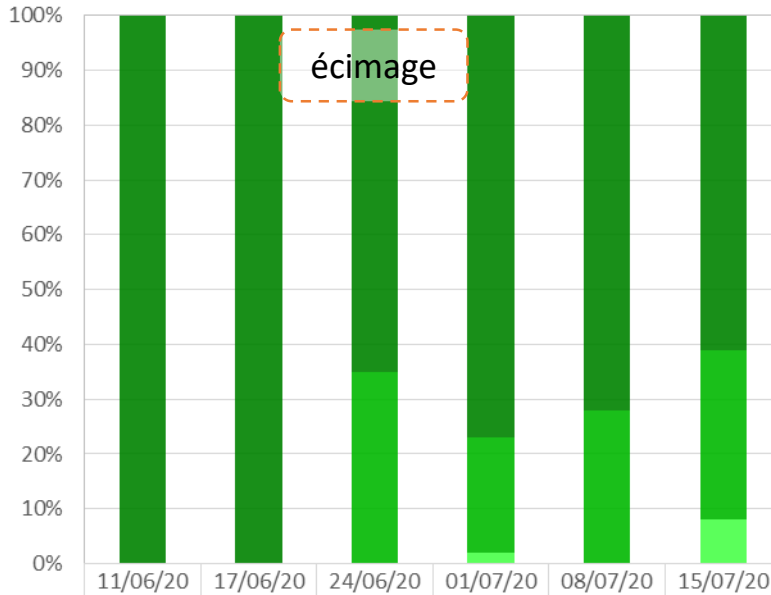
Zone 4 : Vaucluse Rhodanien

Parcelle sentinelle d'Orange (les Peyrières)

Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex



Au 15 juillet, 61% des apex sont encore en pleine croissance. Le reste est en croissance ralentie, et 8% des apex sont secs.

La contrainte hydrique reste faible sur cette parcelle.

Nous avons observé de nombreuses grappes échaudées, flétries ou avec coups de soleil.

	11/06/2019	17/06/2019	24/06/2019	01/07/2019	08/07/2019	15/07/2019
% Apex pleine croissance	100	100	65	77	72	61
% Apex croissance ralentie	0	0	35	21	28	31
% Apex croissance arrêtée	0	0	0	2	0	8

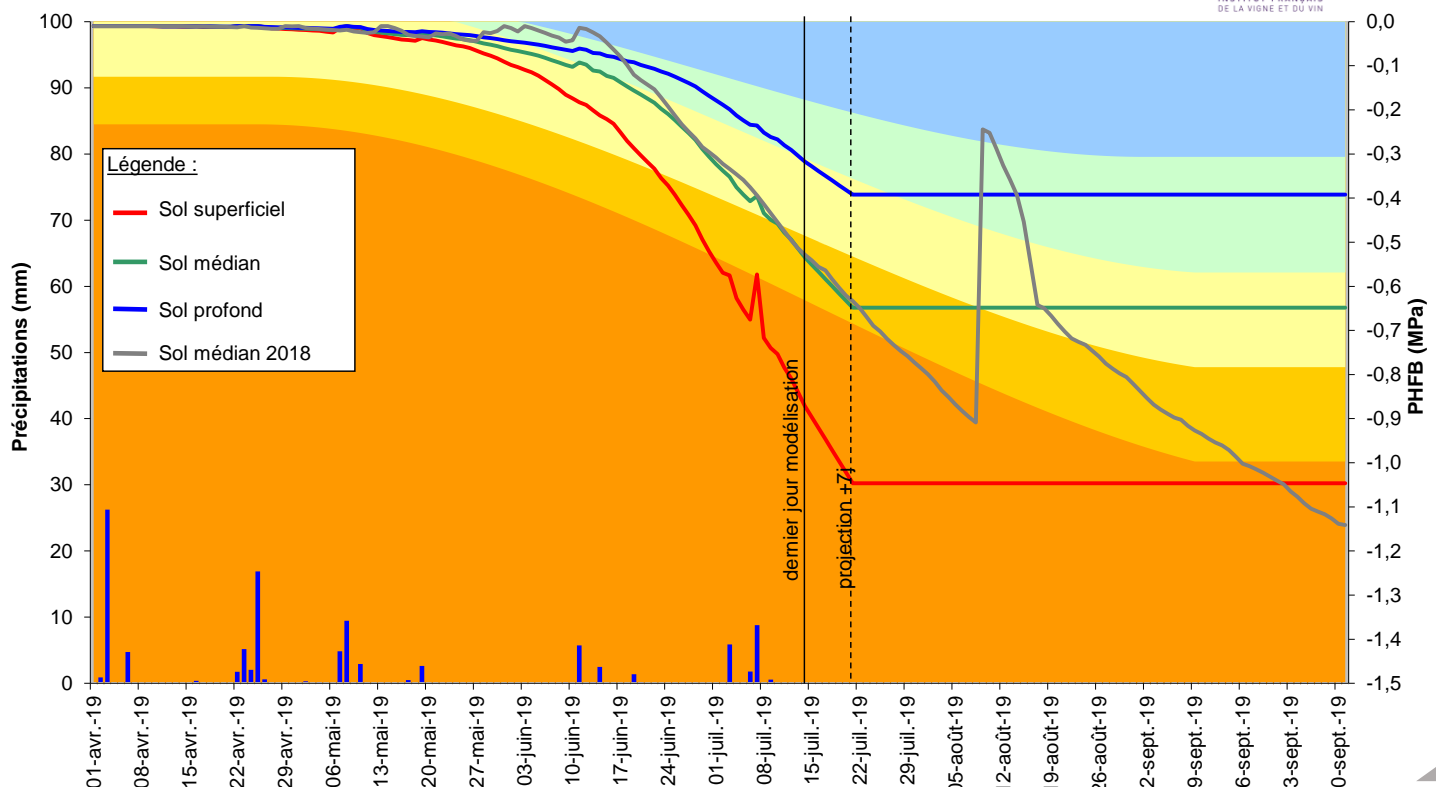
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : Orange

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004



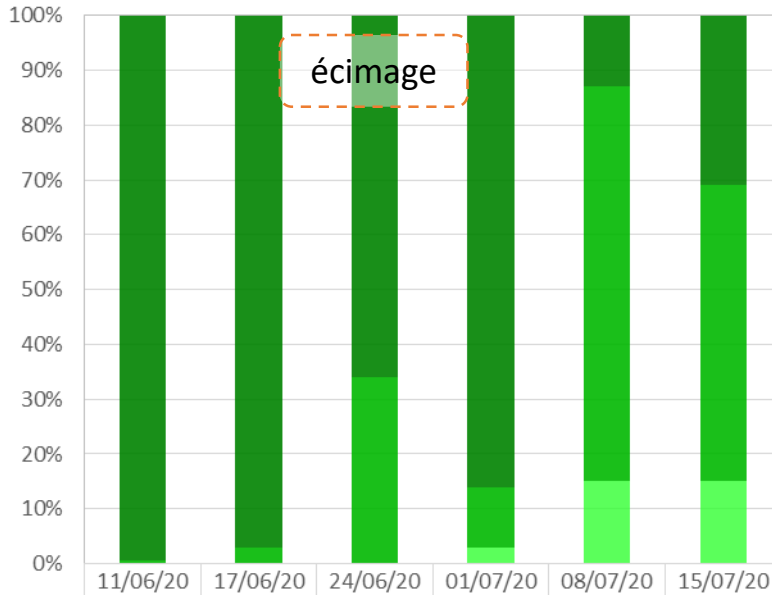
Zone 5 : Vaucluse centre

Parcelle sentinelle de Violès (Bois des Dames)

Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex



Au 15 juillet, la moitié des apex sont en croissance ralentie et 15% des apex sont secs. Le reste est encore en croissance active.

Tant qu'il reste plus de 5% des apex en croissance active, la vigne n'est pas en contrainte forte. C'est le cas de cette parcelle, qui est en contrainte modérée

■ %Apex pleine croissance
■ %Apex croissance ralentie
■ %Apex croissance arrêtée

Date	11/06/2019	17/06/2019	24/06/2019	01/07/2019	08/07/2019	15/07/2019
%Apex pleine croissance	99	97	66	86	13	31
%Apex croissance ralentie	1	3	34	11	72	54
%Apex croissance arrêtée	0	0	0	3	15	15

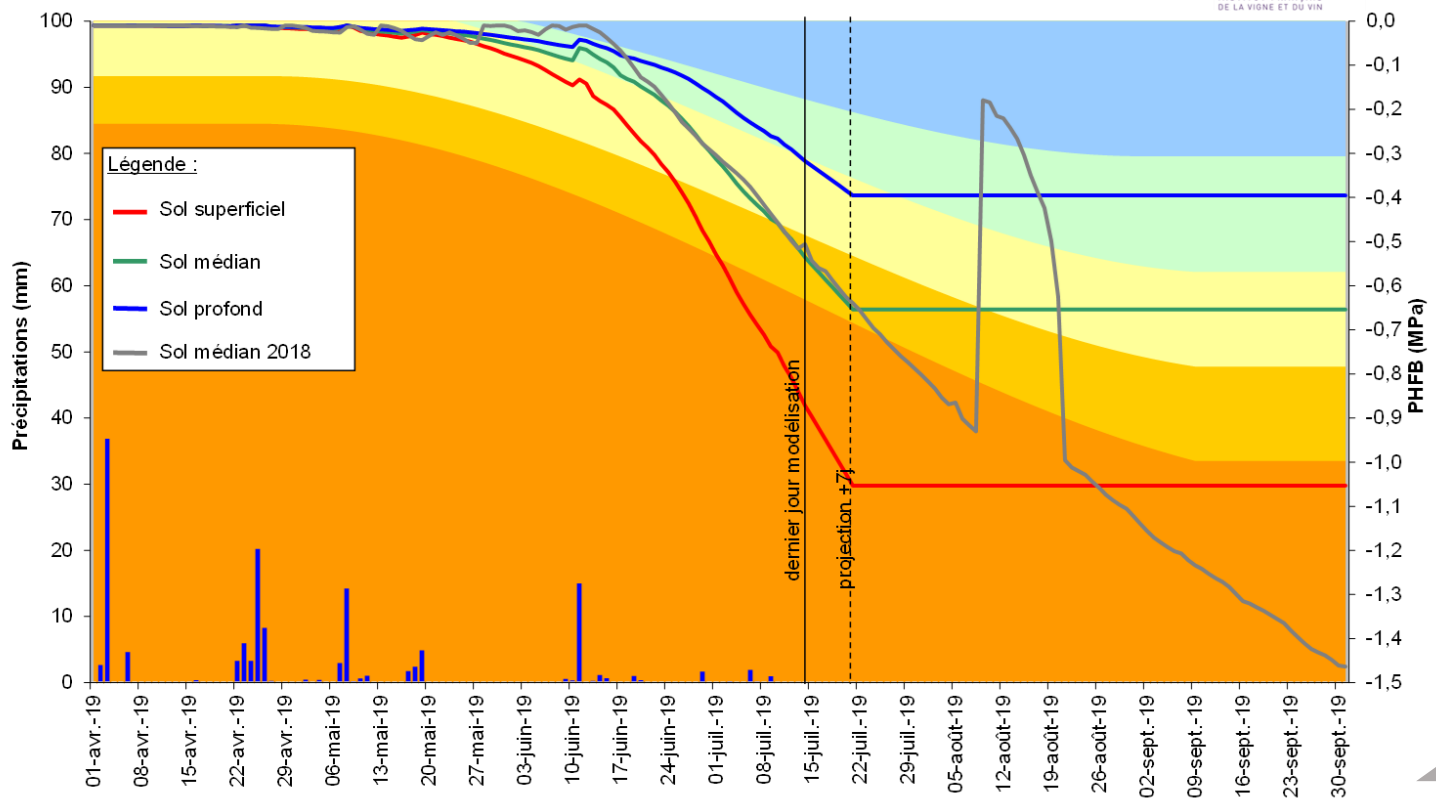
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : Violès

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004



CAIRANNE

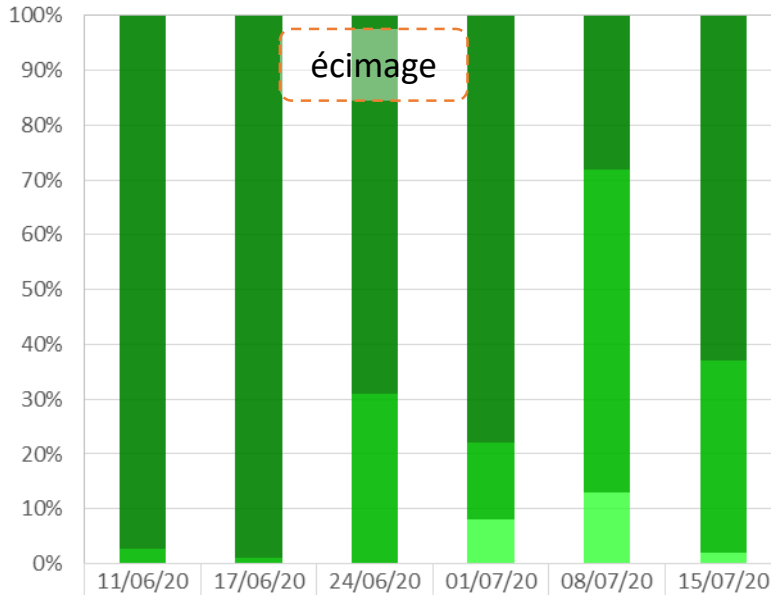
Parcelle sentinelle des Garrigues

Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex

La parcelle est irriguée, les apex sont repartis en croissance depuis les dernières notations. Les apex ne sont plus interprétables pour estimer la contrainte hydrique sur ce secteur mais le bilan hydrique simulé ci-dessous peut apporter des informations sur la contrainte hydrique de ce secteur.



■ %Apex pleine croissance
■ %Apex croissance ralentie
■ %Apex croissance arrêtée

Date	11/06/2019	17/06/2019	24/06/2019	01/07/2019	08/07/2019	15/07/2019
%Apex pleine croissance	97	99	69	78	28	63
%Apex croissance ralentie	3	1	31	14	59	35
%Apex croissance arrêtée	0	0	0	8	13	2

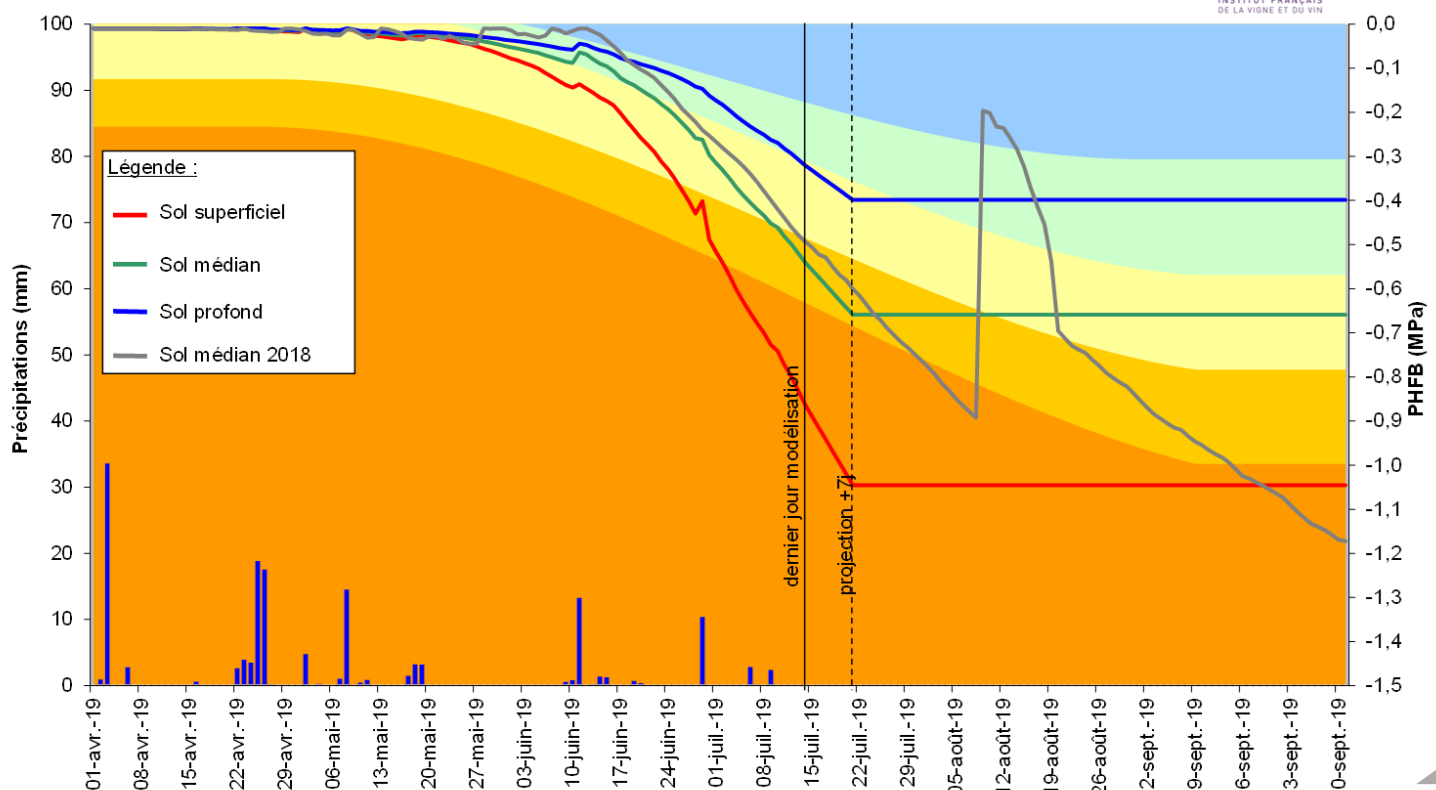
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : Cairanne

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004

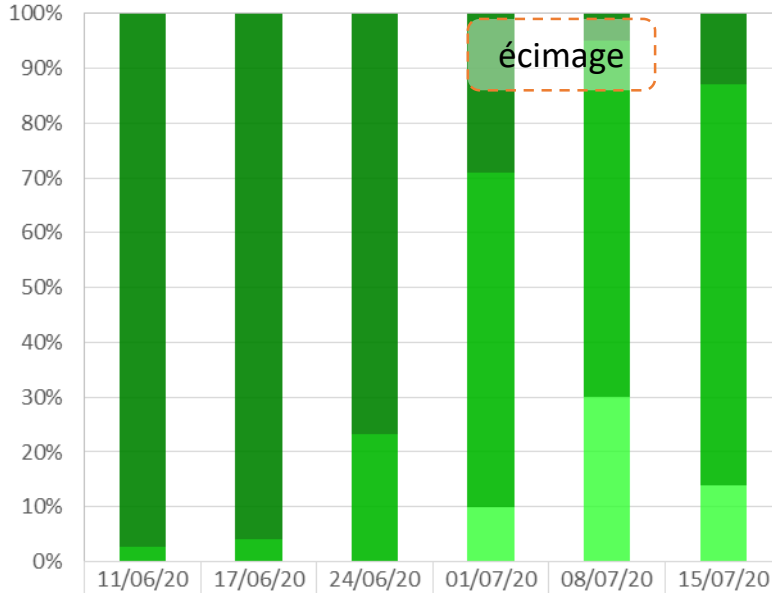


Retour liste

Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex



Au 15 juillet, la plupart des apex sont en croissance ralentie. Il reste une dizaine de % d'apex en croissance active.

Cette parcelle est en contrainte modérée.

	11/06/20	17/06/20	24/06/20	01/07/20	08/07/20	15/07/20
%Apex pleine croissance	97	96	76	29	5	13
%Apex croissance ralentie	3	4	23	61	65	73
%Apex croissance arrêtée	0	0	0	10	30	14

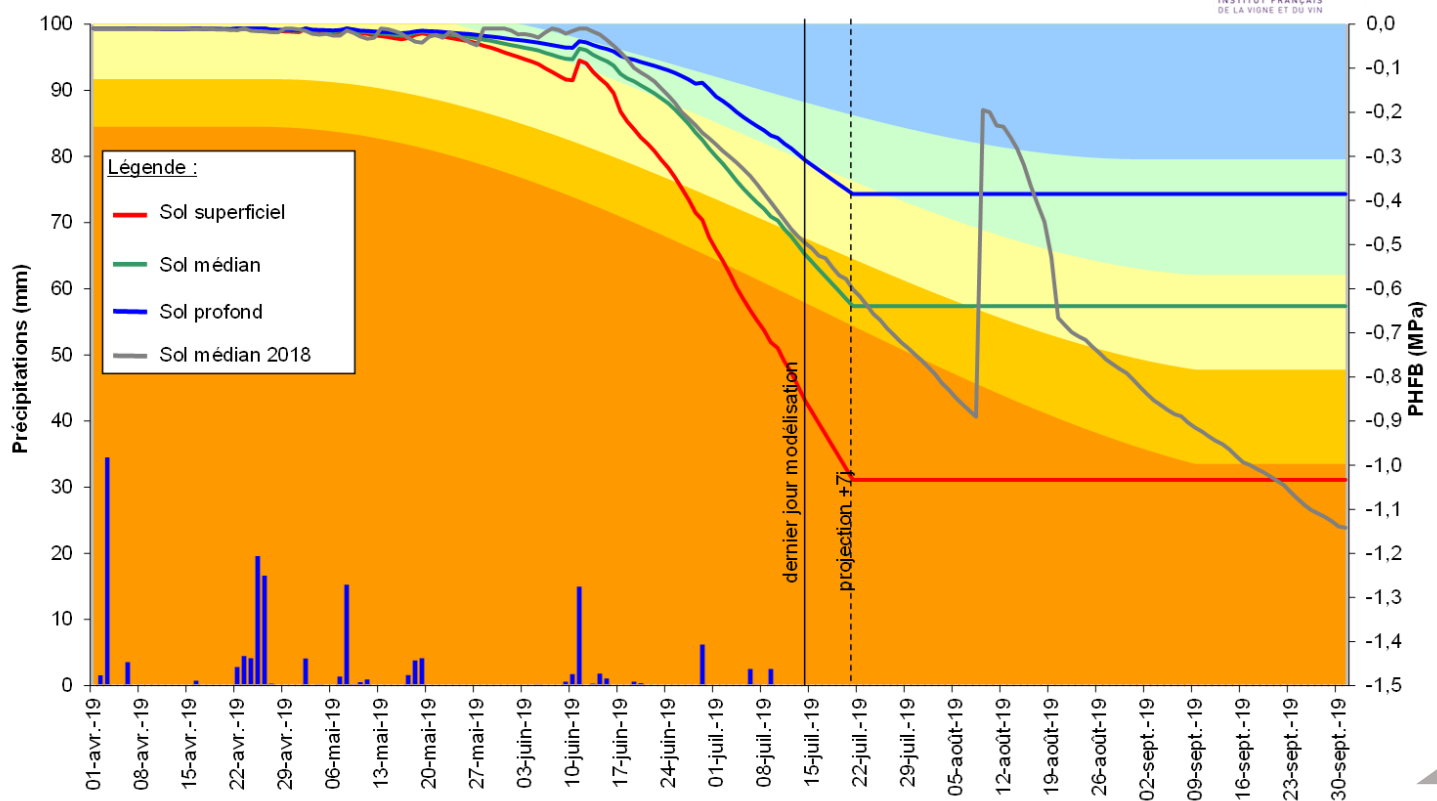
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : Rasteau

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004



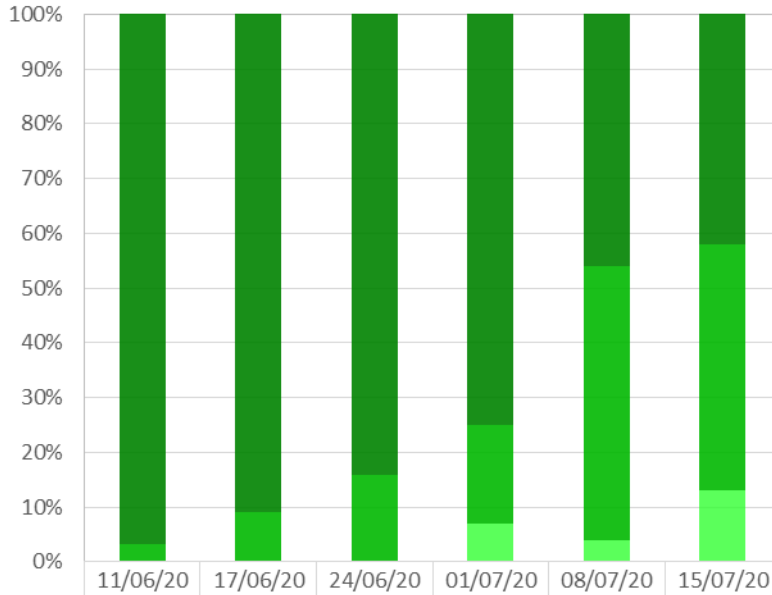
GIGONDAS

Parcelle sentinelle de la Moutte

Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex



Au 15 juillet, moins de la moitié des apex sont en croissance active. La proportion d'apex en arrêt de croissance augmente.

La contrainte hydrique sur cette parcelle est modérée.

	11/06/20	17/06/20	24/06/20	01/07/20	08/07/20	15/07/20
%Apex pleine croissance	97	91	84	75	46	42
%Apex croissance ralentie	3	9	16	18	50	45
%Apex croissance arrêtée	0	0	0	7	4	13

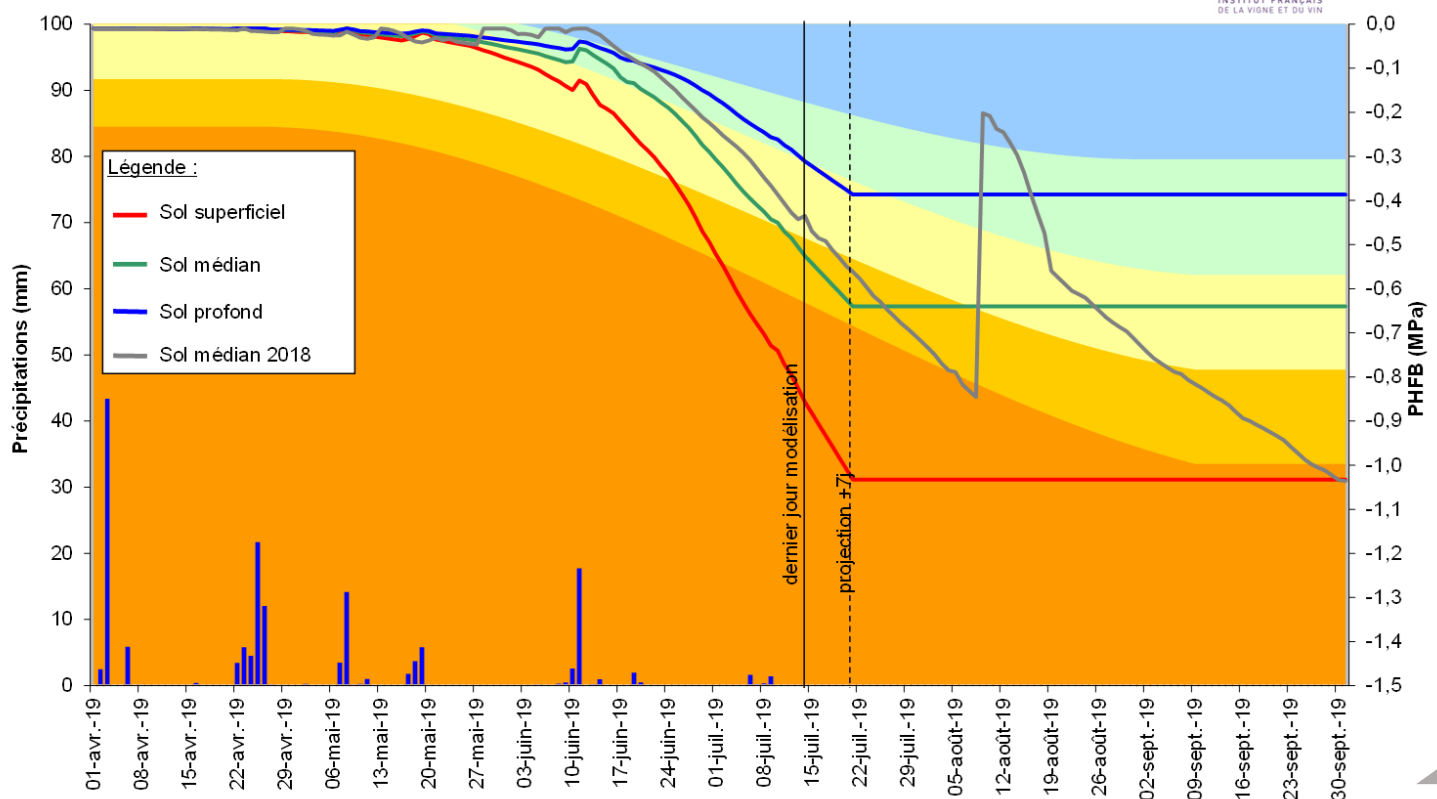
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : Gigondas

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004



Retour liste

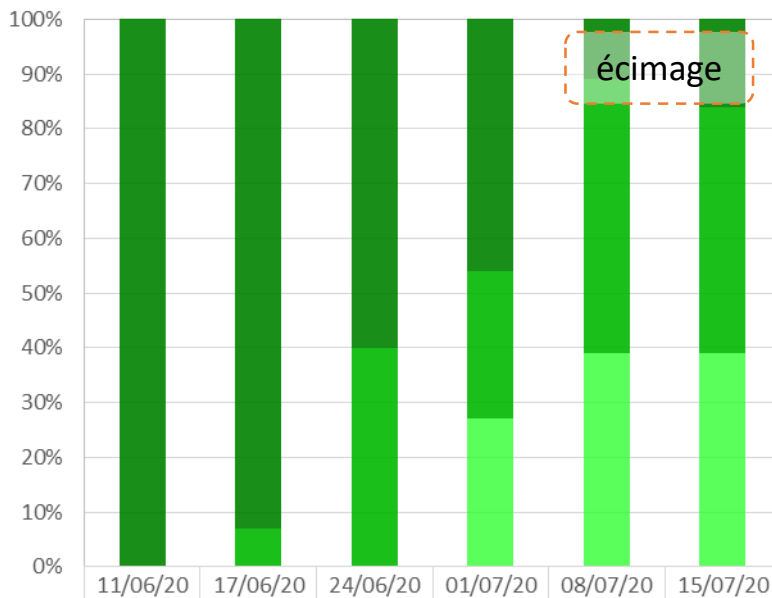
Zone 7 : Vaucluse enclave Drôme sud

Parcelle sentinelle de Visan (le Devès)

Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex



Au 15 juillet, la moitié des apex sont en croissance ralentie. 39% des apex sont secs. Il reste 16% d'apex en croissance active.

Cette parcelle est en contrainte modérée mais sur le point de passer en contrainte hydrique forte.

Les premiers signes de défoliation sont visibles sur les feuilles à la base des rameaux.

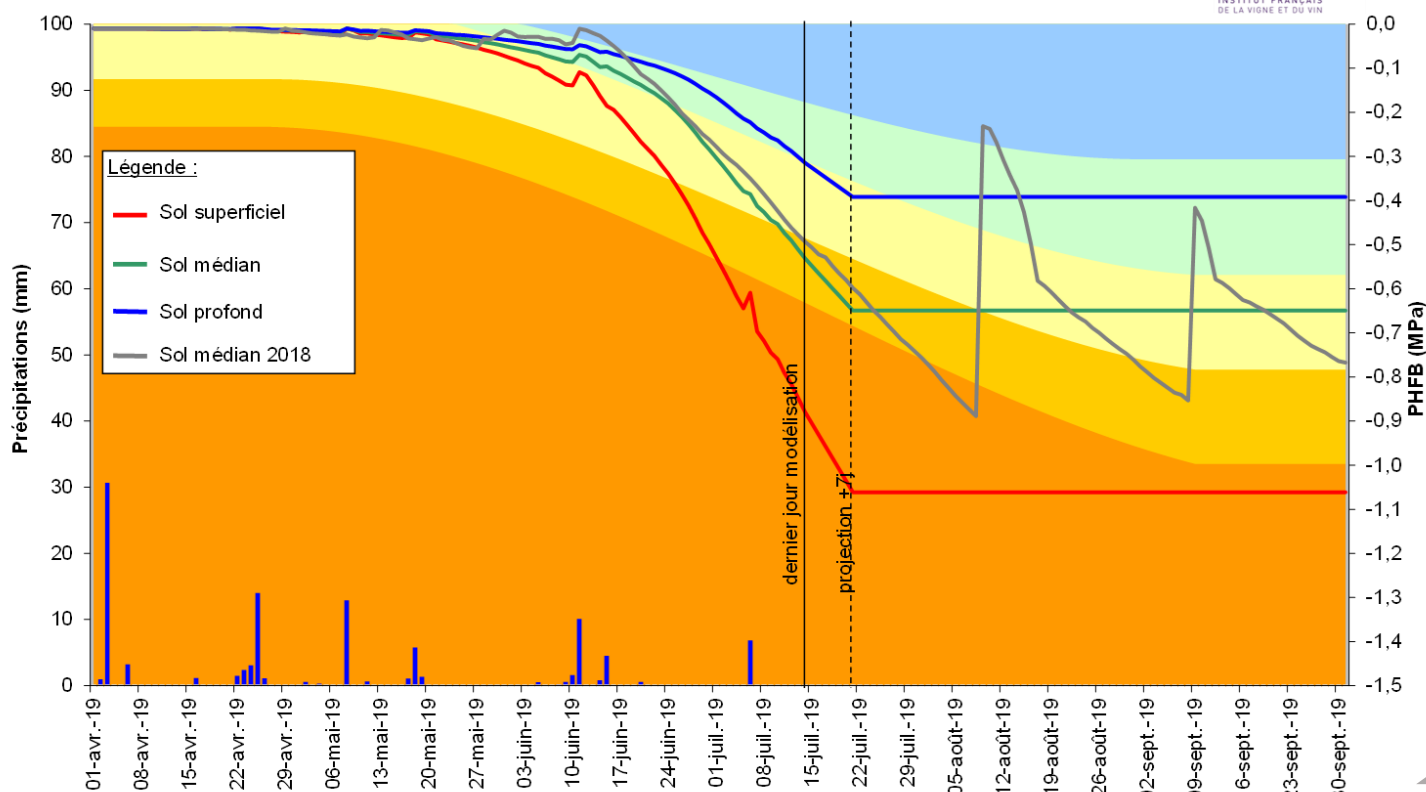
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : Visan

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004



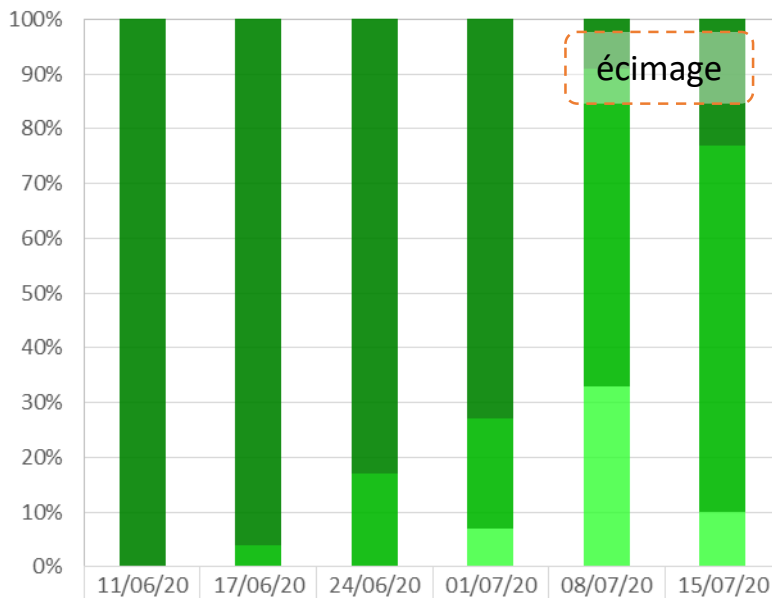
Zone 8 : Drôme Baronnies

Parcelle sentinelle de Saint-Pantaléon-les-Vignes (Brame Fam)

Etat de croissance de la vigne



Méthode des Apex



Au 15 juillet, plus de la moitié des apex sont en croissance ralentie. 10% des apex sont secs.

Cette parcelle est en contrainte modérée.

Les premiers signes de défoliation sont visibles sur les feuilles à la base des rameaux.

	11/06/2019	17/06/2019	24/06/2019	01/07/2019	08/07/2019	15/07/2019
%Apex pleine croissance	100	96	83	73	9	23
%Apex croissance ralentie	0	4	17	20	58	67
%Apex croissance arrêtée	0	0	0	7	33	10

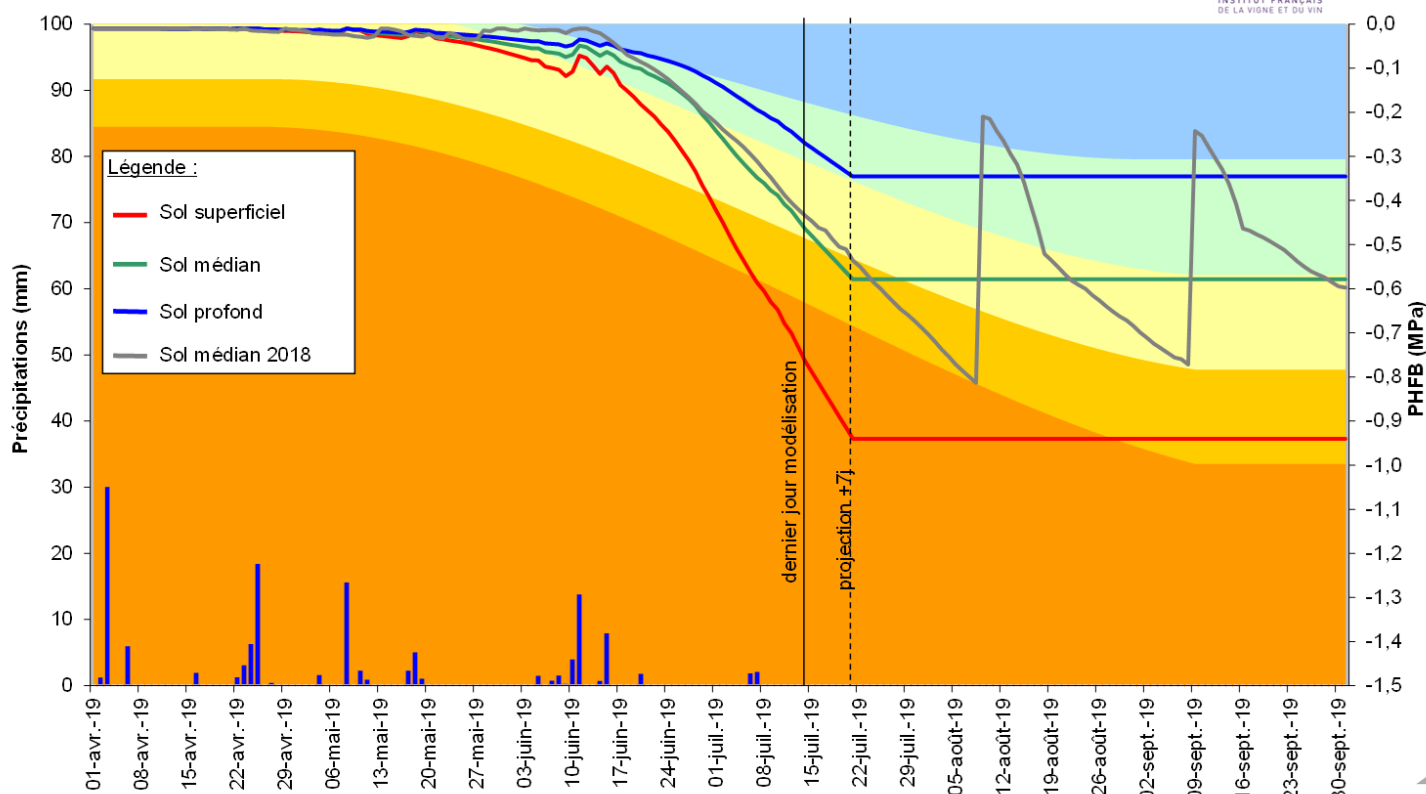
Bilan hydrique



Le Bilan Hydrique

Bilan hydrique du 01/04 au 13/7 2019 : St-Pantaléon-les-Vignes

grille de diagnostic utilisée = ITV-INRA 2004

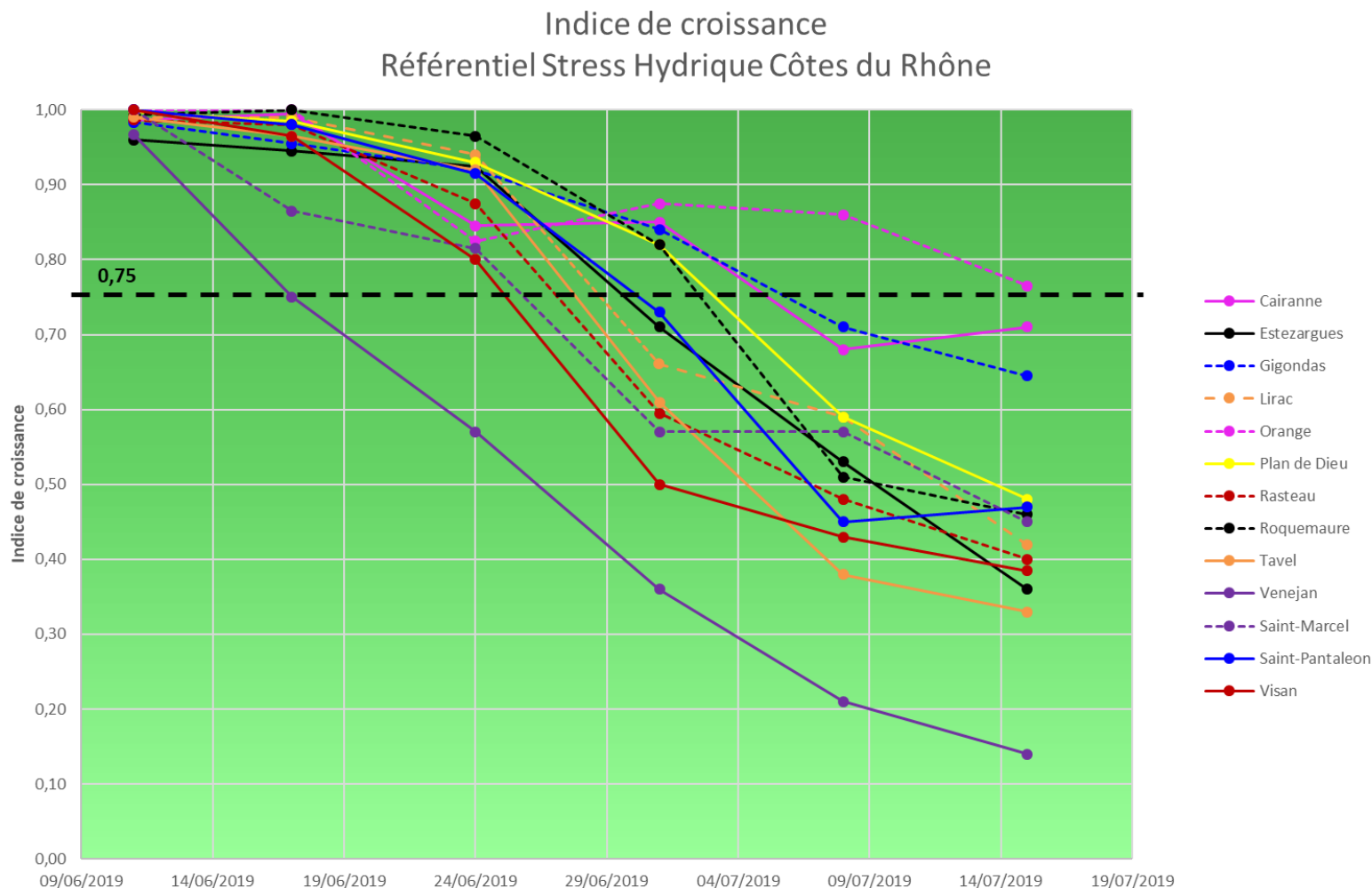


Bilan toutes parcelles

Indice de croissance des apex



Méthode des Apex



Au 15 juillet 2019, l'**indice de croissance** de la plupart des parcelles sentinelles est passé sous le seuil de 0,75 ce qui indique qu'elles sont entrées en stress modéré.

La proportion d'apex en croissance des parcelles approche du seuil des 5%, en dessous duquel on considère la vigne en contrainte hydrique forte. Deux parcelles du réseau, Vénéjan et Tavel, sont sous ce seuil et sont entrées en contrainte forte. Pour ces deux parcelles, la taille des baies est inférieure à la normale au stade fermeture de la grappe.

Bilan au 15 juillet 2019

D'après les bilans hydriques, nos parcelles sentinelles, situées en sol superficiel, sont en stress hydrique modéré voir fort pour deux parcelles du référentiel.

L'état de stress à venir va probablement s'aggraver compte tenu des prévisions météo : le mistral de cette semaine et une nouvelle vague de chaleur la semaine prochaine devrait faire basculer l'ensemble des parcelles en contrainte forte.

Les bilans hydriques sur les parcelles montrent que sans pluies, le niveau de contrainte hydrique devrait passer dans la zone « orange foncé » (figurant le seuil à partir duquel le fonctionnement physiologique de la vigne est perturbé, pouvant être néfaste à une production de qualité) pour les parcelles situées en sol standard.

Le niveau de contrainte hydrique a une semaine d'avance par rapport à la contrainte hydrique estivale de 2018. En revanche les stades physiologiques de la vigne ont une semaine de retard par rapport à 2018.

Rappel réglementaire

La demande d'autorisation d'irriguer en Côtes du Rhône et Côtes du Rhône villages a été déposée le 26 juin 2019.

L'avis favorable a été émis par l'INAO le 27 juin 2019

Il est possible d'irriguer les vignes en AOC mais certaines obligations réglementaires sont à prendre en compte :

- Le viticulteur souhaitant irriguer doit avoir préalablement déclaré sa parcelle comme étant irrigable auprès de l'ODG (déclaration en début d'année)
- Il doit informer au moins 48h avant irrigation l'**organisme de contrôle** (pour les CDR et CDRV : il s'agit de l'OIVR) **ET** l'**ODG**. Le formulaire de déclaration individuelle d'irrigation est disponible sur le site internet du syndicat https://www.syndicat-cotesdurhone.com/static/upload/7/img_5d14cff702290.pdf
- L'irrigation est autorisée jusqu'au 14 août inclus au plus tard
- La charge maximale moyenne à l'hectare d'une parcelle irriguée ne peut excéder la valeur fixée dans le cahier des charges de l'appellation, soit :
 - 6 500 kilogrammes par hectare en AOP Côtes du Rhône,
 - 6 000 kilogrammes par hectare en AOP Côtes du Rhône Villages,
 - 5 500 kilogrammes par hectare en AOP Côtes du Rhône Villages avec dénomination géographique complémentaire
- Les superficies des parcelles concernées ne pourront en tout état de cause pas entrer en compte dans le calcul du potentiel annuel des producteurs pour la constitution de VCI.

Le suivi des apex et de la croissance végétative



Aspect élancé, vrilles dressées. Lorsque les deux dernières feuilles sont repliées le long de l'axe du rameau, celles-ci ne recouvrent pas l'apex



Aspect tassé, vrilles petites voire inexistantes. Lorsque les deux dernières feuilles étalées sont repliées le long de l'axe du rameau, celles-ci recouvrent l'apex



Apex sec ou tombé de façon naturelle. Remarque : les apex coupés (écimés) ou abîmés par les frottements (vent) ne sont pas interprétables

La méthode des apex est une méthode simple pour caractériser la croissance végétative de la vigne. Elle est basée sur l'observation de l'extrémité des rameaux, que l'on appelle les apex. Elle consiste à observer une cinquantaine d'apex et les classe selon trois catégories: **pleine croissance**, **croissance ralentie** et **croissance arrêtée**.

Le calcul d'un indice synthétique appelé « **indice de croissance** » permet ensuite de caractériser la croissance végétative de la zone observée.

La réalisation hebdomadaire de ces observations permet de caractériser la **dynamique de croissance**. Cette méthode a été développée et est utilisée depuis des années par les principaux acteurs des organisations techniques professionnelles du pourtour méditerranéen (IFV, Chambres d'Agriculture, Syndicat des CDR...). L'interprétation pour le suivi de la contrainte hydrique :

L'indice de croissance végétative varie entre 0 et 1 s'appuie sur les catégories d'apex observés sur la parcelle. Plus la valeur est forte et plus la croissance végétative est forte sur la parcelle. Il vaut 1 lorsque tous les apex sont en pleine croissance, et 0 lorsque tous les apex sont secs ou tombés.

L'intérêt principal de la méthode des apex est le suivi de la croissance végétative de la vigne. Néanmoins, dans certaines conditions, l'étude de cette croissance peut également donner des renseignements sur les phénomènes qui l'influencent. C'est par exemple le cas pour la **contrainte hydrique**. En effet, la croissance végétative des rameaux est la première fonction physiologique à être affectée par la contrainte hydrique.

Source : Appli ApeX Vigne – IFV, Montpellier SupAgro



Pour le suivi des parcelles du référentiel stress hydrique des Côtes du Rhône, nous utilisons la méthode des apex. Les données sont collectées et l'indice de croissance est calculé avec l'application **ApeX Vigne** développée par l'équipe AgroTIC de Montpellier SupAgro en partenariat avec l'Institut Français de la Vigne et du Vin et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.



Retour liste

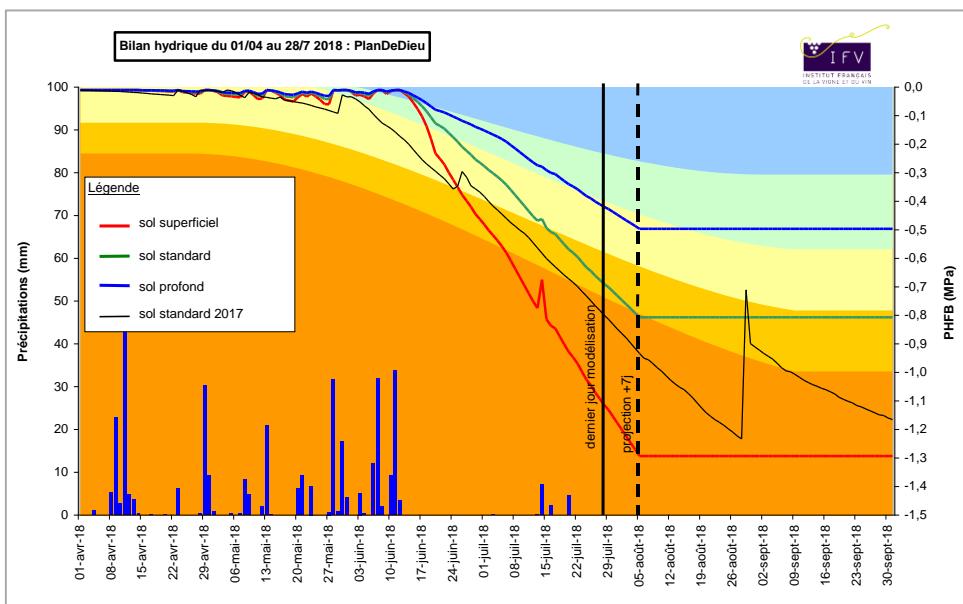
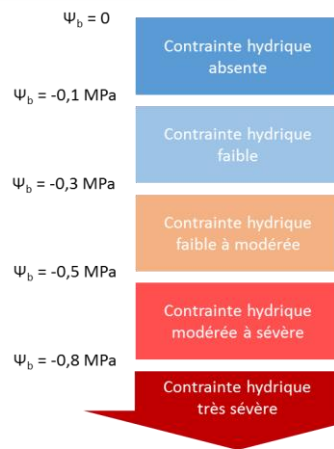
Comment lire un bilan hydrique ?

Le **bilan hydrique** est une simulation du potentiel hydrique foliaire de base en fonction de données climatiques et de critères agronomiques. Il est calculé pour des parcelles « standard » (non enherbées, pas de pente...

Le **potentiel hydrique foliaire de base** de la vigne évolue au fur et à mesure de l'installation d'un stress hydrique. C'est une mesure de pression négative, exprimée en mégapascals (Mpa). Cette mesure est l'inverse de la pression nécessaire qu'il faut appliquer sur une feuille de vigne au repos (en fin de nuit) permettant de faire remonter la sève jusqu'à l'extrémité du pétiole. La valeur obtenue donne des renseignements sur la difficulté que la vigne a à extraire l'eau du sol.

Le potentiel hydrique foliaire de base est la mesure de référence pour traduire un stress hydrique chez la vigne. Son utilisation depuis de nombreuses années a permis d'établir les seuils de stress présentés ci-contre.

Potentiel hydrique foliaire de base



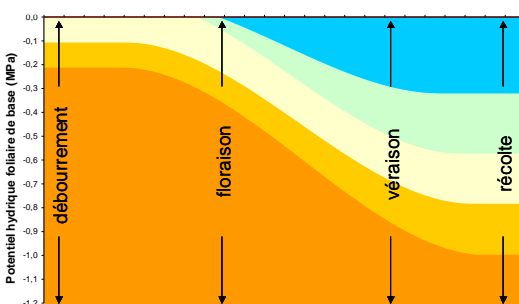
Le bilan hydrique des parcelles est simulé pour plusieurs profondeurs de sols, en fonction des données météo locales (source des données : MétéoFrance).

Il présente l'évolution des potentiels hydriques foliaires de base théoriques sur plusieurs types de sols

- Sol superficiel (à faible réserve en eau) RU=80 mm
- Sol standard (réserve en eau moyenne) RU=120 mm
- Sol profond (réserve en eau élevée) RU=180 mm
- Sol standard année N-1

Les parcelles sentinelles suivies du référentiel stress hydrique correspondent aux modèles en sol superficiel. Le graphique propose également (courbe grise) une visualisation du même modèle au millésime précédent. Il inclut les précipitations.

Une projection est proposée sur 7 jours avec pour hypothèse l'absence de pluie, en se basant sur les valeurs de température et d'évapotranspiration similaires à la semaine précédente écoulée. Chaque semaine le bilan hydrique est actualisé.



Les plages de couleur en fond du graphique évoluent selon le stade végétatif. Elles définissent la zone dans laquelle la courbe devrait idéalement se situer en fonction de l'objectif de production (voir légende ci-contre). Le raisonnement de l'irrigation doit avoir pour objectif d'éviter que la courbe du bilan hydrique n'atteigne la zone du bas « orange foncé » qui traduit un stress important, néfaste à la qualité (flétrissements, défoliations...)

Attention, le bilan hydrique est une modélisation : c'est une estimation **théorique** du stress suivi par la vigne. Il est nécessaire de le combiner à des observations **réelles** de la vigne (apex, tensiomètres, potentiel hydrique...). Le conseiller viticole a un rôle clé pour interpréter ces données.